

NATIONAL DE FOOT À 7

ALENÇON (61) – 23 ET 24 MAI 2020

BULLETIN D'INSCRIPTION

MATCHS LE SAMEDI 23 MAI DE 14H00 -19H00 ET LE DIMANCHE 24 MAI 2020, FIN VERS 16 HEURES

Présence des équipes complètes + feuille de match + licences à 11 heures précises le samedi

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Droit d'inscription 70 € et chèque de caution de 150 €.

L'inscription est validée au siège fédéral à réception des chèques d'inscription et de caution. Le club reçoit ensuite le dossier final, plan d'accès, liste des hôtels, les possibilités de repas. Le chèque de caution ne sera rendu qu'après la remise des récompenses du dimanche, tout départ prématuré du NFA7 ou désistement de l'équipe la semaine du NFA7 entraînera l'encaissement du chèque.

CONDITIONS de PARTICIPATION

- L'équipe présente **9 joueurs minimum le week-end du National** et dispose à minima de **12 licences omnisport annuelles enregistrées au plus tard le 31 janvier 2020 (non compris autorisation, carte initiative populaire, carte 4 mois)**. Avec moins de 9 joueurs ou un joueur non qualifié constaté lors des contrôles (**le contrôle des licences se fera le samedi avant 13h pour toutes les équipes en présence obligatoirement de l'ensemble des joueurs et avant le début du tournoi**), l'équipe est déclassée.
- L'équipe est au moins dans sa seconde saison de pratique et reconnue par le comité capable de bien s'organiser
- Il ne peut s'agir d'une entente de clubs
- L'équipe maîtrise l'esprit de l'activité et particulièrement l'autoarbitrage
- Ne participe pas deux saisons de suite si d'autres équipes sont candidates dans le comité
- Être informé du règlement du National de FOOT A7 (ci-joint)

CLUB : Sigle:

Comité départemental FSGT :

1er RESPONSABLE

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :@.....

Tél : Fixe: Portable :

2ème RESPONSABLE

NOM : Prénom :

E-mail :@.....

Tél : Fixe: Portable :

Avis du Comité : **Le comité valide la participation du club** :

Date, nom du responsable, signature et cachet du comité :